**LA REVOLUTION Française : 1789**

*En rouge : les personnages à faire entrer en scène.*

*Louis XIV*

*Le peuple :*

*Représentants, assemblée : 4 tiers Etats (dont 1 qui sera Mirabeau), 2 noblesse, 2 clergé*

*1 envoyé du roi*

*La garde du roi*

*En bleu : les paroles à faire répéter ou reformuler par un des personnages*

*En vert : les objets à mettre en scène.*

Nous sommes au début de l’an 1789. Le roi Louis XVI dirige la France, il a tous les pouvoirs et décide de tout, c’est la monarchie absolue.

Mais dans la rue et les campagnes la colère gronde, le peule qu’on appelle le Tiers-Etat est mécontent. Il en marre de payer des impôts pour le roi et les prêtres (le clergé). Il voudrait plus de liberté.

Louis XVI veut faire payer de nouveaux impôts, il décide de convoquer des Etats généraux qui réunissent des représentants du Tiers –Etat, du clergé et de la noblesse. Le peuple espère plus d’égalité devant la justice et l’impôt, il a confiance dans le roi.

Les représentants des 3 ordres se réunissent le 5 mai 1789. Les représentants du tiers-état étaient aussi nombreux que ceux du clergé et de la noblesse réunis. Des discussions autour du vote eurent lieu. Comment allait-on voter ? Par ordre ou par tête? Les députés se réuniraient-ils ensemble, ou séparément? Si le vote avait lieu par ordre, les privilégiés (2 voix contre 1) étaient sûrs de l'emporter.

S'il avait lieu par tête, le Tiers-Etat, aidé par les membres du bas-clergé, ferait pencher la balance de son côté. Or, la noblesse et le clergé, soutenus par le roi, demandèrent que chaque ordre se réunisse dans une salle à part et vote de son côté.

Les députés du Tiers-Etat se réunirent donc entre eux et le 17 juin, après un mois de discussions, ils se proclamèrent Assemblée Nationale. Ils opposèrent la volonté du peuple à celle du roi.

Leur salle fut fermée et ils se réunirent alors dans la salle du jeu de Paume. Le 20 juin, ils prêtèrent serment de ne pas se séparer avant d’avoir écrit une constitution pour la France.

Le 23 juin, Louis XIV fit rassembler tous les députés pour leur interdire de se parler entre eux et leur ordonnèrent ensuite de se séparer. Mais le Tiers-Etat refusa de partir.

Mirabeau déclara à l’envoyé du roi : « Allez dire à votre maître que nous sommes là par la volonté du peuple et que nous n’en sortirons que par la force des baïonnettes ! »

Louis XIV finit par céder et laissa les 3 ordres se réunir et former une seule Assemblée.

Le 27 juin, ils se déclarèrent Assemblée Nationale Constituante. Il n’y avait plus d’ordres séparés mais une seule et même assemblée qui voulait organiser une France nouvelle au nom de tous les Français.

Mais Louis XIV ne voulait pas abandonner son pouvoir et tous ses privilèges. Il fit venir des régiments à Versailles pour essayer de faire obéir l’Assemblée.

Le peuple prit peur et poussé par la bourgeoisie parisienne, décida de se défendre.

Le 14 juillet, le peuple de Paris, aidé par une partie de la garde de roi, prit s’assaut la prison de la Bastille, symbole du pouvoir absolu du roi.

Une garde nationale fut formée pour protéger l’Assemblée. Le roi s’inclina à nouveau. Il annonça le renvoi des troupes militaires et accepta d’ajouter les couleurs de paris (le rouge et le bleu) à la couleur royale (le blanc) dans la cocarde tricolore.

Un peu partout dans le pays, des paysans attaquèrent et pillèrent les châteaux. Pour arrêter cela et mettre fin à leur colère, les députés proposèrent la fin des privilèges.

Dans la nuit du 4 août 1789, la fin des privilèges fut votée : c’en était fini des impôts payés aux seigneurs, des droits de chasse, de la dîme…

Le 5 at 6 août, les habitants des faubourgs de Paris, suivis de la garde nationale, se rendirent à Versailles, forcèrent les grilles du château et ramenèrent le roi et sa famille à Paris.

Désormais, le peuple surveillait le roi et l’Assemblée.

Le 26 août, l’Assemblée proclame les droits qui doivent être ceux de tous les hommes dans un texte : la déclaration universelle des droits de l’homme.

En cinq mois, il n’y avait plus ni pouvoir absolu, ni privilège.

jeuxdecole.wifeo.com